

5 AVRIL 1966

NOTES



N^o
PEN/189/140

Pour Monsieur

B J E T : Sauvegarde alimentaire du bétail.

P. JOINTE : 1 note.-

-/-

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, une note relative aux mesures à prendre pour la sauvegarde alimentaire du bétail.

Ce document énumère les actions à entreprendre d'urgence, dans ce domaine, celles qui sont prévues à moyen terme et enfin celles devant être entreprises à long terme.

La réalisation des objectifs tracés par cette note est fonction de la célérité, du sérieux et de la conscience que chaque responsable des secteurs intéressés, apportera dans l'accomplissement de la mission qui lui est confiée.

Je vous serais en conséquence obligé, de vouloir bien, dès réception de la présente correspondance, mobiliser tous les moyens dont vous disposez, pour la concrétisation en ce qui vous concerne des mesures prévues dans la note considérée.

Vous voudrez bien me saisir, le cas échéant, des difficultés que vous pourriez rencontrer dans l'application immédiate des instructions ci-dessus.

NOTE RELATIVE AUX MESURES A PRENDRE
POUR LA SAUVEGARDE ALIMENTAIRE DU
BEFLAIL.

Les conditions pluviométriques enregistrées à ce jour à travers les différentes régions permettent de considérer la campagne 1965-66 parmi les plus mauvaises années agricoles. Dans le Centre et le Sud, la disette commence de sévir et il y a lieu de craindre l'extension de cette menace à certaines zones du Nord. Des mesures d'urgence à caractère immédiat ont été déjà prises par le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Agriculture. La présente note a pour objet de préciser les actions du gouvernement pour le printemps et l'été 1966, ainsi que pour la campagne 1966-67 si la disette continue à se manifester. L'expérience antérieure montre que souvent l'insuffisance alimentaire porte sur deux années.

Il y a lieu de noter que les moyens d'intervention pour la sauvegarde alimentaire ont été examinés par le Plan quadriennal mais que des retards sont constatés pour le développement des cultures fourragères en sec (dans l'assolement, en prairies ou en amélioration de parcours) et en irrigué.

L'action du gouvernement peut porter sur quatre éléments fondamentaux :

- 1) Mise en place de cultures fourragères irriguées à partir des disponibilités connues.
- 2) Utilisation de parcours insuffisamment exploités volontairement ou involontairement.
- 3) Distribution d'aliments concentrés pour soutenir l'effet des fourrages et de parcours.
- 4) Intensification des cultures fourragères en sec.

I/ Examen des possibilités d'implantation de cultures fourragères irriguées -

A partir du 20 Février, avec l'approbation de la Division de Développement Agricole MM: METEO (expert agronome FAO au Projet de Planification intégrée de la Tunis Central) et GHARIANI inventoriaient les possibilités offertes par les périmètres irrigués existants dans les gouvernorats de Kasserine, Kairouan et Gafsa. Parallèlement, Mr. CHARBERT (expert agro-économiste auprès de la D4) entreprenait l'examen de certaines zones du sud, de la Siliana et de la Haute Vallée de la Medjerda en accord avec Mr. FEKIH Chef de BECOMEV. Des échanges de vues entre les Chefs de la Division I et de la Division IV ont eu lieu tant à Tunis qu'en Arabie Séoudite pour envisager les solutions hydro-agricoles du problème de disette.

De l'ensemble de ces actions on peut dresser le bilan suivant des possibilités supplémentaires d'irrigation de fourrages.

.../...

Gouvernorats	Périmètres équipés	Périmètres à équiper	Surface totale.
<u>1°) A partir du 1/4/1966.</u>			
Kasserine terre nue	1035 ha	-	1035
" " plantée (1)	250		250
Kairouan terre nue	740		740
" " plantée	300		300
Gafsa terre nue	235		235
" terre plantée	400		400
Gafsa puits de surface de	200		200
Sidi Bou Zid			
Sousse (Souassis)	200		200
Gabès (conduite Djerba)	100		100
Kef Silliana		110	110
Kef Ras El Ma		220	220
Haute Vallée de la Medjerda			
Forages	50	50	100
Pompages dans l'Oued	110	110	110
	3.510	490	4000
<u>2°) A partir du 15/9/1966.</u>			
Zônes de printemps	3.510	490	4.000
Kasserine (terre plantée)	-	20	20
Kairouan terre nue	-	840	840
Kairouan terre plantée	-	120	120
Gafsa terre nue	-	350	350
Haute Vallée Medjerda	-	600	600
Moyenne Vallée Medjerda	-	400	400
O.M.V.V.M.	-	1000	1.000
Divers (après inventaire)	3.510	800	800
		4620	8.130
<u>3°) A partir du 1/4/1967.</u>			
Résultats des recherches			
1965-66-67.			
(Hypothèse puits de surface, forages, eaux de ruissellement)	-	4.370	4.370
Oasis	-	500	500
		4.870	4.870

Au printemps 1966, on implantera du sorgho fourrager
 En automne 5130 ha pourront être du type vesce avoine, suivi de maïs de
 sorgho fourrager tardif et 3000 ha seront des prairies.
 Au printemps 1967, 3.870 ha pourront être du sorgho et 1000 en prairies (du type luzerne) Les productions fourragères escomptées s'établissent comme suit :

.../...

Printemps et été 1966	Sorgho	4.000 ha	x 4.000 U.F.	=	16 Millions d'U.F.
Automne 1966, Hiver, printemps 1967	Vesce-avoine	5.130	x 4.000	=	20 Millions
Printemps été 1967	maïs ou Sorgho	5.130	x 3.000	=	15 Millions
	Sorgho	3.870	x 5.000	=	19 Millions
	luzerne	1.000	x 1.500	=	1 " "
Toute l'année 1966-67.	prairie d'automne	3.000	x 2.000	=	6 " "
	tomme				
	soit au total pour la campagne	1965-66	:	16 Millions d'U.F.	
	"	1966-67	:	62 " "	,8

II/ Utilisation des terres de parcours nouvelles -

Les mises en défens réalisées durant le Plan triennal et le début en Quadriennal pouvant être remises en service peuvent être estimées à 70 à 80.000 ha pouvant procurer 16 Millions d'U.F. Cet apport est problématique ; il serait prudent de ne pas en tenir compte dans l'immédiat.

Ces parcours pourraient ainsi procurer 40 Millions d'U.F. durant cet été.

III/ Utilisation des ressources fourragères provenant des cultures sèches.

Il semble possible de dégager durant cet été 20 Millions d'U.F. de fourrage vesce-avoine soit environ 50.000 T de fourrage sec.

Cette quantité est trop faible ; il est indispensable d'arriver en Septembre-Octobre 1966 d'atteindre au minimum 80.000 ha de cultures fourragères dans l'assolement céréalière du Nord ; on peut y arriver sous trois conditions :

1°) Si les exploitations privées du Nord dépassant 50 ha réservent 20 % ou plus de leurs terres aux fourrages. A cet effet, un inventaire de ces exploitations peut être dressé par le Sous-Directeur des Affaires Foncières durant cet été. Les agriculteurs seront incités par l'action Vulgarisatrice, l'octroi de subventions et prêts pour les semences, et au besoin une pression des autorités locales et de la P.N.A. De ce fait on pourrait escompter 20.000 ha de fourrages cultivés.

2°) Si l'Office des Terres Domaniales cultive 15.000 ha de fourrages.

3°) Si les U.P du programme 1966 atteignent 150.000 ha. Dans ce cas, l'assolement de grande culture pourrait atteindre 210.000 ha sur lesquels on pourrait escompter 45.000 ha de fourrage.

En tablant sur des rendements moyens de 3 T de fourrage sec à l'ha, on pourrait obtenir 240.000 T au total soit environ 110 Millions d'U.F. ; la moitié de celle-ci servirait à la sauvegarde alimentaire.

Par ailleurs l'installation de 3000 ha de prairies dans le Nord doit être facilement réalisable à partir de Septembre prochain, ce qui procurerait 3 Millions d'U.F supplémentaires.

.../...

IV) Besoins en concentrés -

Dans le cas ou la sauvegarde alimentaire tendrait à maintenir les effectifs et la production moyenne, le déficit de cet été doit être de l'ordre de 120 Millions d'U.F. pour la fin de la campagne 1965-66 et de 400 Millions d'U.F. pour la campagne suivante.

Pour réaliser la sauvegarde nous disposerons si toutes les mesures préconisées seront prises de :

	fin campagne 1965-66	campagne 1966-67.
Fourrages irrigués	16 Millions d'U.F.	62 Millions 1/2 d'U.F.
Parcours nouveaux	"	20 "
Fourrages en sec	20 "	58 "
Fourrages divers	10 "	60 "
(cachés, taille...)	_____	_____
	46	200

Il faudra disposer de 74 Millions d'U.F. et de 200 Millions d'U.F. en concentrés une estimation optimiste de stocks de son, d'orge et de légumes alimentaires et une appréciation de la production de ces trois produits donnerait les résultats approchés suivants :

60 Millions d'U.F. pour la fin de la campagne 1965-66
 130 " " pour la campagne 1966-67.

Le déficit à combler serait de 14 Millions d'U.F. pour la campagne 1965-66 et de 70 Millions d'U.F. pour la campagne 1966-67.

Il serait nécessaire d'engager une double démarche auprès de l'AID et du PAM pour obtenir près de 90 Millions d'U.F. essentiellement en maïs et Sorgho qui pourraient être ventilés en 10 Millions d'U.F. sur le programme d'urgence du PAM.

20 " " sur l'AID.

V) Dispositions à prendre - A) Mesures d'urgence -

1°) Implantation de cultures fourragères irriguées - Pour réaliser les 4.000 ha de cultures prévues à partir du 1^{er} avril il faudra prendre les mesures immédiates suivantes :

a) Confier l'opération culturale aux Offices de Sidi Bou Zid et des Souassis pour les terres relevant de leur compétence, et à l'O.T.D. celles restantes. Ces organismes disposent des moyens de tractions nécessaires à la culture, d'une organisation pouvant être rapidement utilisée pour cette fin ; les 2 premiers disposent en outre d'un personnel suffisant pour l'accomplissement de cette tâche. L'O.T.D. qui aura la plus grande part (+ de 3.000 ha) devra être renforcé par 3 à 4 Ingénieurs PAV, 20 agents techniques qualifiés (PAV) 10 à 15 mécaniciens itinérants (HER, ONMVA...).

L'OTD louera les terres privées et cultivera pour lui-même ces terres et celles domaniales ; les terres collectives seront gérées pour le compte de la collectivité intéressée.

.../....

b) Etablir le bilan des équipements à faire ; installer dans les plus brefs délais les groupes motopompes nécessaires pour atteindre les 4.000 ha escomptés, soit par la récupération des engins inutilisés (HER, O.C....) soit par l'acquisition sur place. Cette opération relève de la compétence du groupe HER.

c) Acquérir les semences nécessaires aux ensemencements de printemps. Ces besoins sont de l'ordre de 100 T. L'Office des Céréales peut être chargé immédiatement de cette action.

d) Etablir les besoins en engrais, carburants et main-d'oeuvre ainsi que toutes les dépenses nécessaires à la conduite de la culture.

2°) Utilisation des parcours insuffisamment exploités

a) Dresser l'inventaire des zones mises en défens et pouvant être livrées à la pâture sans inconvénients majeurs à l'évolution herbagère des terres intéressées. Cette opération est à mener par le Sous-Directeur des Forêts et de la PAV, chacun en ce qui la concerne. Les zones devront être mises à la disposition des agents locaux de la PAA.

b) Etablir les besoins en engrais, carburants et main-d'oeuvre ainsi que toutes les dépenses nécessaires à la conduite de la culture.

3°) Mobilisation des moyens en concentrés

L'Office des Céréales dressera le bilan des stocks de concentrés existants dans le pays, ceux à utiliser après la récolte de céréales. PAA indiquera les besoins extérieurs pour combler les déficits. D42 engagera la procédure d'obtention des secours extérieurs (PAM, AID.)

4°) Utilisation des réserves de cactus épineux et inerme

Les C.R.D.A. établiront la liste des plantations exploitables de cactus et leur rendement possible. Le cactus épineux sera réservé en priorité aux camélidés ; toutefois, en cas de besoin, il pourra servir aux ovins et bovins avec les précautions d'essaye (brûler les épines avant présentation au bétail.).

5°) PAA en collaboration avec les autorités locales et les CRDA établira le plan de concentration des troupeaux bénéficiaires :

dans les zones de parcours neufs
autour de périmètres d'irrigation
près de plantations de cactus.

Les conditions d'approvisionnement en concentrés, d'abreuvement du bétail et de gardiennage des troupeaux seront soigneusement étudiés.

6°) La Division de Développement Agricole centralisera toutes les demandes de crédit et les acheminera au Sous-Secrétariat d'Etat aux Finances et au Développement.

B) Mesures à moyen terme -

1) Pour la mise en culture de fourrages irrigués en automne 1965 et printemps 1967,

.../...

a) HFR procédera à l'inventaire de tous les points d'eau utilisables et parachèvera leur équipement en temps opportun. Il est à préciser que la plupart de ces périmètres font partie du programme de financement tuniso-allemand de 1965 et de 1966. Les besoins en autres crédits seront probablement limités.

b) PAV établira les besoins en semences, engrais et ~~travaux~~ autres moyens de production. Elle prendra les mesures nécessaires pour assurer, en collaboration avec les organismes qualifiés, la disponibilité de ces produits. Elle conseillera les espèces et variétés à utiliser dans chaque cas et établira des notes de culture adéquates.

c) Les trois Offices précités assureront la culture fourragère irriguée comme pour le printemps 1966. En outre l'OMVVM assurera cette action sur le territoire relevant de son autorité.

2°) Le développement des cultures fourragères dans le Nord sera effectué par les soins conjoints des autorités locales, des CRDA, de la BMA et des Sous-Directeurs PAV et A.F. Le Gouvernement devra prendre les mesures nécessaires pour l'acquisition des tracteurs et instruments cultureux nécessaires à la création de 150.000 ha de coopératives dans le Nord. De même le remplacement du vieux matériel sera indispensable. Les besoins du Nord risquent d'atteindre 1000 tracteurs.

3°) Le déficit en concentrés fera l'objet de demandes de secours auprès de l'AID et du PAM par D42. Il y aura probablement lieu de faire une demande unique à l'AID pour l'inscription des crédits durant l'année fiscale américaine qui débutera le 1er Juillet 1966.

Observation - Au cas souhaitable ou la disette ne s'étendra pas à la campagne 1966-67, toutes les actions prévues devront être effectuées sauf les livraisons d'aide extérieure après Octobre 1966. Les fourrages mobilisés serviront à l'engraissement des jeunes et à la constitution de stocks fourragers qui n'a pu se faire jusqu'alors malgré les prescriptions du Plan.

Mesures à long terme -

1°) Intensification des irrigations de fourrages - Les prospections hydrologiques et hydrogéologiques prévues par le Plan Quinquennal doivent être réalisées.

a) La formule agricole d'utilisation maximale des eaux souterraines est maintenant mise au point ; elle réserve une place importante aux fourrages ; il conviendra de l'appliquer au fur et à mesure de l'exécution de forages et de puits.

b) Concernant l'irrigation à partir des eaux de ruissellement, les techniques hydro-agricoles ne sont pas aussi avancées notamment pour le Centre et le Sud. Les études effectuées jusqu'alors n'attachent de l'importance qu'aux irrigations d'été et aux épandages d'eaux de crues. La rentabilité des barrages réservoirs n'est satisfaisante que dans certaines zones du Nord. Quant aux dérivations d'eaux de crues, leur efficacité est relativement limitée sur la productivité.

Il semble que ces conditions doivent être radicalement transformées **paroquiales** laissent de très importantes ressources d'eau de ruissellement inutilisées. La conception de base admettant une faible augmentation des rendements par les irrigations hors de l'été, ne doit plus continuer à prévaloir. C'est ainsi qu'on ne voit pas de raisons majeures empêchant l'obtention de 60 qx de blé à 1'ha si par l'irrigation d'automne et de printemps on apporte les compléments d'eau et on corrige la mauvaise répartition des apports pluviométriques. A ce jour on avance des rendements de l'ordre de 25 qx. Si les techniques permettant d'obtenir de hauts rendements sont mises au point, les résultats souhaités plus haut ne seront pas utopiques. De même des rendements de l'ordre de 5000 à 8000 UF à 1'ha doivent devenir possibles. Dans le Centre des productions de 3.000 à 4.000 UF ne seront plus invraisemblables.

Dans ces conditions il conviendra de procéder à des études en vue de mobiliser toutes les eaux de ruissellement récupérable à travers les oueds soit par des pompages dans leurs lits respectifs soit par la construction de petits et moyens barrages de retenue saisonnière ; ceux-ci doivent être les plus économiques, notamment par la recherche de sites naturels où les évacuateurs d'eaux de crues seraient très limités.

2°) Les programmes de plantation de cactus et d'amélioration des pâturages prévus au Plan Quadriennal doivent être réalisés.

km